****

**AVIS PUBLIC**

**À tous les citoyens de la Municipalité**

C’est avec un immense plaisir que la Municipalité ouvrira ses portes au public afin d’assister à sa séance ordinaire qui aura lieu le 3 août 2021 à 19h30.

Seulement quinze (15) personnes seront permises de participer à cette assemblée dans la salle communautaire et selon les conditions suivantes :

1. Vous devez téléphoner à la Municipalité afin de réserver votre place, soit avant le 2 août 16h00 en composant le (819) 449-1979 poste 121 ou en faisant parvenir un courriel à [reception@deleage.ca](mailto:reception@deleage.ca)
2. Dans l’éventualité où vous ne pouviez pas vous présenter après la réservation, veuillez en aviser immédiatement la Municipalité afin qu’une autre personne puisse avoir l’opportunité d’y assister à votre place.
3. On vous demandera de compléter un questionnaire sur votre état de santé et vos coordonnées.
4. Vous devez porter votre masque et suivre toutes les exigences telles que prescrites par le Ministère de la Santé publique.

Les citoyens de Déléage qui ne pourront pas assister, vous êtes priés de transmettre vos questions par écrit au courriel suivant : [reception@deleage.ca](mailto:reception@deleage.ca), et ce, avant 16h00 le 2 août 2021. Vos questions seront soumises aux membres du conseil lors de la réunion du 3 août au soir.

Lorsque nous atteindrons la limite de 15 citoyens nous devrons fermer l’accès à la salle.

Nous vous remercions de votre collaboration